



## LE MOT DU MAIRE

Il y a un an, nous vous avons demandé de vous exprimer pour que « Pinsaguel avance ». Les Pinsaguelois ont renouvelé clairement leur confiance à l'équipe que j'avais proposée à votre suffrage.

Cette équipe s'était présentée avec un projet et un programme que nous avons commencé à mettre en œuvre dans le respect de ses engagements. J'en résume ici les premiers acquis.

➤ **Une présence confirmée au sein des principales instances intercommunales** dont l'action occupe, plus qu'on ne le perçoit, la vie quotidienne de notre commune :

- La CAM pour la petite enfance et l'enfance, la voirie, la collecte des ordures ménagères, les transports, l'aménagement du territoire...
- Les différents syndicats qui gèrent au quotidien l'eau, l'assainissement, l'électricité, l'action sociale, l'école de musique...

L'action des élus pinsaguelois a contribué à maintenir et à améliorer les prestations que ces institutions fournissent chaque jour à notre commune.

➤ **Au niveau strictement municipal**, l'activité a été tout aussi intense et **les résultats ont été conformes aux attentes et aux enjeux** :

- La modification du PLU approuvée le 26 février 2015 offre à notre commune un outil de qualité lui permettant, à l'issue d'un débat que nous nous sommes efforcés le plus possible d'apaiser, de mieux contrôler l'évolution

de son urbanisation et de lui offrir les conditions d'un développement maîtrisé.

➤ Annoncé début 2014, le **désendettement de notre commune est devenu une réalité** : le budget 2014 clôturé avec un excédent significatif est venu confirmer la rigueur et le sérieux de notre gestion. Grâce à ces acquis, nous pouvons affronter avec sérénité les difficultés auxquelles sont confrontées toutes les collectivités locales. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point pour vous expliquer, comme nous nous y sommes engagés, les raisons de nos choix pour le futur.

➤ Aboutissement d'un travail complexe et long, **les travaux de gros œuvre du château Bertier** ont commencé, offrant ainsi la garantie aux Pinsaguelois que ce patrimoine d'exception sera sauvegardé.

➤ Sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental et en partenariat avec les communes de Portet et de Pinsaguel, les travaux de **renovation du pont sur la Garonne** viennent de commencer.

Au-delà de ces principaux dossiers, d'autres sont en cours de traitement pour continuer à faire avancer notre village sur la voie de sa modernisation et de la solidarité.

Nous venons de passer une année de travail pour tenir nos engagements. Nous allons continuer dans cette voie pour que le fait de bien vivre à Pinsaguel et d'y préserver la qualité de vie ne soit pas un slogan de campagne électorale mais une réalité vécue au quotidien par des habitants fiers de leur commune.

**Jean-Louis Coll,**  
Maire de Pinsaguel

### CONFLUENCE N° 32

Bulletin d'information municipal édité par la ville de Pinsaguel.  
Hôtel de ville, 1, rue du Ruisseau, 31120 Pinsaguel.  
Tél. : 05 61 76 29 88. Fax. : 05 61 72 19 26.  
contact@mairie-pinsaguel.com • www.mairie-pinsaguel.com

Directeur de la publication :  
Jean-Louis Coll.  
Conception, réalisation :  
In extenso, Canens. 05 61 90 29 15.

L'édition du bulletin  
municipal de Pinsaguel  
respecte les normes  
pour l'environnement.



## LE DEVENIR DU PONT SUR L'ARIÈGE



Ayant vu sa structure endommagée suite à l'incendie d'une voiture, le vieux pont sur l'Ariège a dû être fermé à la circulation pour des raisons de sécurité.

S'il a un temps été envisagé qu'il soit démolì, l'intervention de différentes associations et d'élus a conduit le conseil départemental à proposer que le coût de cette démolition soit utilisé pour financer sa reconversion en passerelle piétons-cycles. Pour financer la totalité du projet, il fut demandé aux collectivités riveraines (CAM, Sicoval, Lacroix-Falgarde et Pinsaguel) d'apporter les compléments de financement nécessaires.

Elles s'y étaient engagées en 2013, mais il est apparu depuis que les besoins financiers étaient bien supérieurs à ceux annoncés initialement.

Aujourd'hui, les élus concernés continuent à se consulter pour trouver une solution parce qu'il leur apparaît qu'une voie piétons-cycles permettant de relier les deux berges de l'Ariège est une nécessité. C'est d'autant plus une nécessité que la perspective imminente de création de la Réserve naturelle régionale de la Confluence imposera comme une évidence que les deux berges de l'Ariège soient reliées par un ouvrage permettant aux piétons et aux cyclistes de circuler librement et en toute sécurité.

Les élus se sont engagés à donner une nouvelle dimension à leur mobilisation à partir de septembre prochain.

## LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL a débuté les travaux de consolidation du pont sur la Garonne

Prévus depuis plusieurs années, les travaux de structure du pont sur la Garonne ont commencé début mai sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental. Ils se dérouleront en plusieurs étapes pendant une période de 10 mois.

Les communes de Portet-sur-Garonne et Pinsaguel contribueront à ces travaux en réalisant deux passerelles piétones et cycles. Ces aménagements, en garantissant la sécurité des usagers, participeront à la réalisation d'un réseau de circulations douces.

Les travaux de raccordement de la rue d'Andorre au pont sont à la charge de la commune de Pinsaguel.

### LES TRAVAUX EN QUELQUES DATES :

- > **4 mai 2015** : début des travaux.
- > **Du 4 mai au 3 novembre 2015** : circulation en sens unique de Portet vers Pinsaguel. Une déviation sera mise en place pour l'autre sens de circulation. Maintien de l'accès pour piétons et cycles dans les deux sens.
- > **Du 4 novembre 2015 au 28 février 2016** : fermeture complète à la circulation automobile et aux piétons pour des raisons de sécurité.

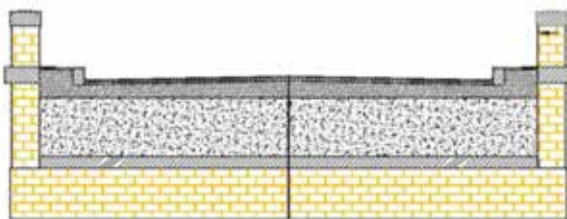
**Les itinéraires de déviation** sont consultables sur le site internet de la mairie : [www.mairie-pinsaguel.com](http://www.mairie-pinsaguel.com)



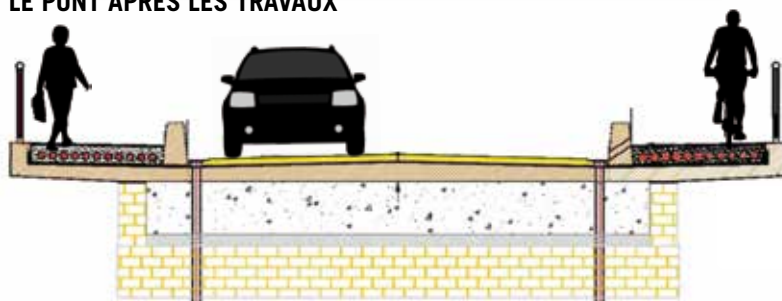
**Les nouveaux horaires et itinéraires des bus** sont consultables sur : [www.tisseo.fr](http://www.tisseo.fr)



### LE PONT AVANT LES TRAVAUX



### LE PONT APRÈS LES TRAVAUX



### QUI FINANCE LES TRAVAUX ?

Le montant total des travaux s'élève à 2,4 millions d'euros :

- les travaux de pérennisation de l'ouvrage sont financés en totalité par le Conseil Départemental,
- les travaux d'aménagement de circulations douces sont financés par une participation des communes de Pinsaguel et de Portet-sur-Garonne.



## Vive les repas de quartier !

*Depuis quelques années, aux beaux jours, s'organisent des repas de quartier, moments conviviaux et intergénérationnels qui permettent de consolider des liens de proximité.*

À Pinsaguel, presque tous les quartiers organisent le leur, à l'instar de celui du quartier des Donneurs de Sang qui fêtera ses 10 ans cette année avec près de 100 participants, celui de Coulon organisé pour la première fois en 2012 ou celui de la rue Louis-Castex en septembre 2014.

Chacun procède à sa façon : rue Louis-Castex, les habitants du côté pair portent des plats salés, ceux du côté impair le sucré ; quartier



Coulon, si au début chacun portait, comme aux Donneurs de Sang, un plat à partager, la formule a évolué et désormais une grillade est organisée avec participation ; en 2015, les organisateurs ambitionnent même un méchoui !

Si vous souhaitez organiser le vôtre, la mairie peut aussi vous donner un coup de pouce en prêtant tables et chaises.

**Demande à faire 4 semaines à l'avance par courrier à la mairie ou par mail : [vie locale@mairie-pinsaguel.com](mailto:vie locale@mairie-pinsaguel.com).**

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

- > Joachim DROGOUL DENNEULIN  
né le 6 janvier 2015
- > Amélie JULHE JONAS  
née le 26 janvier 2015
- > Victor ETCHEVERRY  
né le 18 février 2015
- > Milan FONTAINE  
né le 12 mars 2015
- > Kenzo REBIAI  
né le 17 mars 2015
- > Enzo BONCOURRE  
né le 24 mars 2015
- > Léa DUCOMTE  
née le 10 avril 2015

### MARIAGES

- > Alain RANO et Cynthia LAURENT,  
le 21 février 2015

### DÉCÈS

- > Théo GIDOIN  
décédé le 18 février 2015
- > Cécile MARTRE  
décédée le 18 février 2015
- > Robert BECANNE  
décédé le 20 février 2015
- > Marcel CAZALS  
décédé le 10 avril 2015
- > Maria BAUTE  
décédée le 12 avril 2015
- > Nadine CAMPEGGI  
décédée le 30 avril 2015

## COMITÉ CONSULTATIF URBANISME ET CADRE DE VIE

Instituée par le conseil municipal le 24 septembre 2014 et installée le 19 novembre 2014, cette instance a pour rôle de faire remonter auprès de la municipalité des points de vue et celui des habitants, d'émettre un avis sur les projets municipaux, d'assurer une fonction de relais entre habitants et municipalité. C'est ainsi que le Comité porte actuellement son attention sur plusieurs sujets :

- Pistes cyclables et piétonnes, liaison vers les gares, liaison Tisséo et TamTam vers Muret, covoiturage.
- Circulation fluide, zone 30, limitation des vitesses et des bruits, création de passages piétons protégés.
- Aménagement du carrefour et de la place Berdoulat, liaison au pont.
- Projet de maraîchage près de la Muscadelle et jardins partagés.
- Orientation d'aménagement de la place du Marché et projet immobilier limitrophe.

- Projet d'aménagement et d'urbanisation de la zone Levrère-Jordanis.
- Environnement visuel : couleurs et enduits de façades, murs et clôtures ; affichage publicitaire.
- Programme pluriannuel : entretien de voirie, trottoirs, fossés, réseaux, plantations...

Toute la réflexion s'inscrit dans le respect et l'amélioration de notre cadre de vie, la maîtrise de l'organisation territoriale, la croissance de la ville, l'équilibre habitat et activités économiques, l'équilibre générationnel, l'évitement des pollutions, etc.

**Si vous souhaitez aborder un thème particulier avec le Comité consultatif, vous pouvez contacter un de ses membres ou le formuler par écrit ou mail à la mairie, et il vous sera fait réponse.**

**Béatrice Reilles, Gérard Andriolo, Jean-Jacques Benguigui, Joël Gosalvez, Mathieu Joly, Jean-Pierre Larnaudie, Jean-Claude Michalak.**




# AGENDA MUNICIPAL et ASSOCIATIF

## MAI

**Vendredi 22 mai à 18h**  
Conférence histoire de l'art :  
Franck Sorbier  
> Salle du conseil

**Vendredi 22 mai à 20h30**  
Spectacle annuel de l'association  
« Au Cœur du Confluent » : opéras  
et opérettes, chant classique,  
chœurs et solistes. Scénario et mise  
en espace de Pierre Espiaut.  
> Salle des fêtes

**Samedi 23 mai**  
Repas de quartier Ruisseau  
> Salle des fêtes

**Samedi 23 mai**  
Heure du conte  
 > Médiathèque


**Du 26 mai au 27 juin**  
Exposition photos de Frédérique  
Perrot : Nature et Paysages  
> Médiathèque

**Mardi 27 mai à 11h**  
Cérémonie en l'honneur de  
Geneviève de Gaulle-Anthonioz  
pour célébrer son entrée au  
Panthéon  
> Entrée de la rue G. de Gaulle-  
Anthonioz

**Samedi 30 mai**  
ATAP, rencontre club de tir à l'arc  
> Muscadelle

**Samedi 30 mai à 21h**  
Concert du chœur d'hommes  
Passion Lyrique  
> Église de Pinsaguel  
entrée gratuite

**Dimanche 31 mai**  
Vide-greniers du CIJ  
> Parking de la Muscadelle

**Dimanche 31 mai à 15h**  
 Spectacle des petits fous  
de la scène.  
– *La Poupée* (20 min)  
– *Le Coup de Sophie* (25 min)  
– *Quelle mouche l'a piquée ?* (40 min)  
> Salle des fêtes  
Entrée gratuite

## JUIN

**Vendredi 12 juin à 19h30**  
Assemblée générale Country  
Bandidos et soirée dansante  
> Salle des fêtes



**Dimanche 14 juin à 14h**  
Spectacle AMP  
> Salle des fêtes

**Jedi 18 juin à 18h**  
Spectacle des écoles  
> Muscadelle

**Vendredi 19 juin à partir de 18h30**  
Le CIJ fête la musique  
> Abords de la Muscadelle

**Samedi 20 juin**  
 Heure du conte  
> Médiathèque

**Samedi 20 juin à 20h30**  
Concert Symphonique :  
> Muscadelle

**Vendredi 26 juin à 17h**  
 Fête des écoles  
 > Groupe scolaire  
(Muscadelle en cas de pluie)

**Samedi 27 juin**  
Tournoi interne Badminton  
> Muscadelle

**Samedi 27 juin à 20h30**  
Spectacle adulte Fous de la scène  
> Salle des fêtes

**Dimanche 28 juin**  
Vide-greniers des aînés  
> Parking de la Muscadelle

## JUILLET

**3 juillet et 4 juillet à 20h30**  
Conservatoire d'Art dramatique de  
Montréal (Canada), théâtre  
> Patio de la mairie

**Du 11 au 14 juillet**  
Concours de pétanque. Pinsaguel  
Pétanque Club, 06 46 30 36 73  
> Bouldrome

**Lundi 13 juillet à partir de 19h**  
Fête du 13 juillet  
> Muscadelle

**Mardi 14 juillet à 10h30**  
Cérémonie officielle du 14 juillet  
> Monument aux morts

## PINSAGUEL'ETÉ

### FÊTE DE LA MUSIQUE

**Vendredi 19 juin**  
– à 18h30 : apéritif musical. Restauration  
et buvette sur place. Les bénévoles  
serviront à financer les séjours des jeunes  
> Parvis de la Muscadelle  
– à 20h30 : Sugamama, soul, rock et pop.  
> Parvis de la Muscadelle

**Samedi 20 juin à 20h30**



Concert  
symphonique  
de l'ensemble  
orchestral et  
cœur de

l'université de Toulouse, dirigé par Louis  
Massot : *Symphonie concertante* de W.  
A. Mozart, *Te Deum* d'A. Dvorak et  
*Cantique de Jean Racine* de G. Fauré.  
> Muscadelle

### LE CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE DE MONTRÉAL (CANADA)

POSE SES VALISES À PINSAGUEL !

**Vendredi 3 juillet à 20h30**



*Molière, aujourd'hui  
comme hier* (théâtre).  
> Patio de la mairie

**Samedi 4 juillet à  
20h30**

– *Les Marquises. Hommage à Jacques Brel*  
(cabaret de chant) > Patio de la mairie

### UNE FÊTE NATIONALE AUX ACCENTS HISPANIQUES

**Lundi 13 juillet à partir de 19h**



Apéritif et repas musical animé par  
Gaspas'Show (flamenco, rumba,  
Andalousie...). Feu d'artifice et disco-  
mobile. Repas sur réservation (Paella,  
croustade) : 05 61 76 29 88 > Muscadelle

### Flours et espaces verts: un geste responsable

Pour offrir aux Pinsaguelois un cadre de vie urbain accueillant à chaque saison, les services techniques en charge des espaces verts assurent la conception, la réalisation et la maintenance des pelouses, plantations, massifs, jardinières, cimetière, espaces de proximité, zones naturelles.

### Se conformer à l'Agenda 21

Les 1500 bulbes plantés au printemps (tulipes, jonquilles, jacinthes) sont conservés d'une année sur l'autre. Pour la saison estivale, vont être associés aux fleurs annuelles des vivaces et des arbustes de petit développement. Les rues ne sont plus désherbées avec des produits chimiques mais mécaniquement ou thermiquement.

### Protégez vos plantations

**Chenilles processionnaires :**  
installez des pièges à phéromones  
dès le mois de mai.

**Pyrale du buis :** posez des pièges  
à phéromones ou soufflez les  
végétaux pour faire tomber les  
chenilles et traitez avec la  
bactérie *bacillus thuringiensis*.